

FICHE-POSTE ENSEIGNANT DETACHE AUPRES DU CFAM AVEL MOR

Description du poste :

La mission est pédagogique. Elle s'exerce au collège Max Jacob de Quimper, en lien avec le Centre de Formation Avel Mor (CFAM), 46 Allée de Kergolvez à Quimper, auprès d'élèves orientés par la CLSA (jeunes de collège entrés dans un processus de déscolarisation pour des problèmes de comportement ou de difficultés personnelles et inscrits au CNED.

L'analyse des besoins de l'élève se fait avec le CFAM (bilan de compétences : connaissances, aptitudes, motivation) ainsi que la conception du parcours de formation (mise en œuvre ; groupe, atelier individualisé, ...) et que le suivi et l'évaluation du projet.

La mission correspond à des interventions pédagogiques effectuées devant élèves dans le respect des horaires de service habituels (18h PLC/PLP ou 21H PE spécialisé Option F, ou équivalent, de préférence) :

- Mise en place et suivi d'un projet pédagogique personnalisé s'inscrivant dans le parcours de formation conçu avec le CFAM ;
- Mise en place d'un emploi du temps personnalisé (temps de l'élève partagé entre le collège Max Jacob et Avel Mor) ;
- Travail avec des groupes de besoin – éventuellement avec d'autres élèves du collège (pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} : continuité des apprentissages – pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} : acquisition des compétences attendues du socle commun de compétences, de connaissances et de culture, accompagnement pédagogique dans l'optique de la validation du CFG et découverte des métiers) ;
- Soutien individuel aux élèves en difficulté en lien avec les ASEN dans le cadre de l'accompagnement éducatif ou autre projet

L'enseignant est titularisé sur le poste. Il peut bénéficier de l'aide des corps d'inspection (visites conseils, entretiens, actions de formation, ...)

Compétences professionnelles :

Le candidat au poste doit avoir une expérience de l'enseignement avec des publics hétérogènes et son parcours professionnel doit témoigner d'un investissement en faveur de la réussite des élèves et de la prise en charge d'élèves en difficulté.

Si un diplôme d'enseignant spécialisé n'est pas exigé (CAPSAIS/CAPA-SH/2CA SH option F ou CAPPEI parcours EGPA), il est cependant souhaité.

L'enseignant en charge du poste doit posséder les aptitudes à :

- collaborer avec différents partenaires ;
- s'inscrire dans une dynamique de projet et de travail collectif ;
- concevoir et conduire des enseignements et des dispositifs adaptés à des publics spécifiques ;
- évaluer son enseignement, ses pratiques et proposer des ajustements.

Candidatures :

Tout enseignant titulaire d'un poste d'enseignement dans l'Education nationale (de préférence spécialisé option F ou équivalent) peut faire acte de candidature.

Une commission départementale, composée d'un représentant du CFAM, du chef d'établissement du collège Max Jacob et de l'IEN ASH Adaptation, apprécie l'adéquation entre le profil et les motivations des candidats et les compétences exigées par le poste.